

EDITO

M. Ahmed SQUALLI

Président de la Commission Fiscalité & Juridique de la FENELEC
Secrétaire Général de l'Association des Industries du Solaire et
de l'Eolien Amisole/FENELEC
Directeur Général de la Société NRJ INTERNATIONAL

L'environnement juridique et fiscal joue un rôle fondamental dans l'organisation et le développement des entreprises. Il détermine les règles du jeu et crée un cadre dans lequel les entreprises doivent opérer, influençant ainsi leurs stratégies et leurs décisions.

Le cadre juridique et fiscal impacte directement l'organisation interne des entreprises. Les lois sur le travail, par exemple, dictent les relations entre employeurs et employés, les conditions de travail, et les obligations en matière de sécurité sociale. La fiscalité, quant à elle, affecte la gestion financière de l'entreprise, incluant la planification budgétaire et la comptabilité. Une fiscalité claire et stable permet aux entreprises de prévoir leurs charges et d'ajuster leur stratégie en conséquence. Par exemple, les incitations fiscales pour les investissements en R&D peuvent encourager les entreprises à innover et à allouer plus de ressources à la recherche.

L'environnement juridique et fiscal est également crucial pour le développement des entreprises. Des lois bien conçues peuvent stimuler la croissance économique en encourageant l'investissement et l'entrepreneuriat. Par exemple, des réductions d'impôts pour les nouvelles entreprises ou les start-ups peuvent réduire les barrières à l'entrée et encourager la création de nouvelles entreprises. Les entreprises ont souvent un rôle actif à jouer et peuvent être une force de proposition dans l'élaboration de l'environnement juridique et fiscal. Par le biais d'associations professionnelles telle que notre fédération FENELEC et la CGEM.

Elles peuvent influencer les politiques pour créer un cadre plus favorable à leur activité. Cette interaction est cruciale pour assurer que les lois et les règlements évoluent avec les besoins du marché et les avancées technologiques.

J'en veux pour preuve à titre d'exemple le secteur des énergies renouvelables, et plus particulièrement le solaire, qui pendant longtemps n'a pas bénéficié d'un cadre juridique et fiscal favorable à la PME. Des incitations fiscales, comme les exonérations de TVA et de droits de douane sur les équipements solaires, ont été nécessaires pour encourager l'investissement.

En conclusion, l'environnement juridique et fiscal est un pilier essentiel pour l'organisation et le développement des entreprises. Au Maroc, le secteur des énergies renouvelables, notamment le solaire, illustre bien comment un cadre réglementaire favorable peut stimuler la croissance et l'innovation. Les entreprises doivent non seulement s'adapter à cet environnement mais aussi contribuer à son évolution pour assurer un développement durable et prospère.

Conseil d'Administration de la FENELEC en 2 temps

Il a fallu deux sessions du Conseil d'Administration de la FENELEC pour venir à bout des **présentations des plans d'action de ses 5 Associations et 6 Commissions internes.**

En effet, les Administrateurs de la FENELEC se sont rencontrés le jeudi 9 mai 2024 à 8h00, autour du petit déjeuner à l'hôtel Grand Mogador à Casablanca, et le lundi 13 mai 2024 à 17h00 par Visioconférence.

En plus des présentations des Plans d'Actions, les Administrateurs ont débattu de points prioritaires, notamment la **Décarbonisation (Enjeux et opportunités), le Made in Morocco et l'intégration des Services/Ingénieries** dans ce concept, les Relations FENELEC avec le Cluster EnR et la création de Synergies entre les différentes entités et membres de la FENELEC.



Parmi les résolutions adoptées lors de ce Conseil d'Administration, on peut citer :

- La formation d'un groupe de travail pour la mise en place d'une Offre Décarbonisation FENELEC et Maroc. Ce groupe sera piloté par le Vice-président Général de la FENELEC et regroupera les représentants des Associations des Fabricants (AFEM/FENELEC), des Installateurs (AIEM/FENELEC), et des Énergies Renouvelables & Efficacité Énergétique (AMISOLE/FENELEC).
- La Mise en place d'un Comité restreint FENELEC - Cluster EnR, afin de redynamiser les relations et de définir le cadre de collaboration pour le prochain salon EnR Event qui se tiendra du 27 au 30 novembre 2024.
- La création de synergies entre les différentes composantes de la Fédération autour des actions d'intérêt commun. Cette action sera pilotée par le Vice-président Général de la FENELEC.
- L'organisation d'un séminaire de sensibilisation, en partenariat avec l'IMANOR, sur l'utilisation des normes marocaines dans les marchés publics. La cible comprendra les membres de la FENELEC, les Bureaux d'Études, les principaux donneurs d'ordres de la profession, les laboratoires d'essais, etc.
- Le soutien du Conseil d'Administration à l'initiative du Bureau Exécutif de l'Association des Installateurs (AIEM/FENELEC) pour l'organisation d'un séminaire autour des points suivants :
 - Une thématique sensible pour les installateurs, telle que les mécanismes de financement adaptés aux Entreprises d'Installation.
 - L'invitation d'un grand donneur d'ordre pour présenter sa stratégie de développement et sa procédure de référencement.
 - La présentation de la vision et du Plan d'Action du nouveau Bureau Exécutif aux membres de l'Association AIEM/FENELEC.

Échanges et retour d'expérience sur les nouvelles mesures fiscales 2024 et réforme des délais de paiement

Dans le cadre de son engagement à soutenir et à informer ses membres sur les réformes fiscales et juridiques les plus récentes, la Commission Fiscalité & Juridique de la FENELEC a orchestré un séminaire intitulé "**Nouvelles Mesures Fiscales 2024 et Réforme des Délais de Paiement : Échanges et Retour d'Expérience**", tenu le Jeudi 9 Mai 2024 à 09H15 à l'Hôtel Grand Mogador à Casablanca.



Le discours d'ouverture a été prononcé par M. EL HARTI et M. SQUALLI, respectivement Président de la FENELEC et Président de la Commission Fiscalité & Juridique de la FENELEC.

Les thématiques sensibles abordées ont suscité une participation massive des adhérents de la Fédération, avec la présence de nombreux membres du Conseil d'Administration.

Le séminaire caractérisé par des échanges intenses et enrichissants, a été animé par l'expert de renom M. Anas ABOU EL MIKIASS, Expert auprès de la Banque Mondiale, Membre du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables du Maroc et Expert-Comptable bénéficiant de plus de 30 années d'expérience dans l'audit et le commissariat aux comptes, tant au Maroc qu'à l'international.

Une documentation riche a été partagée aux membres ayant participé au Séminaire.

La FENELEC réitère ses chaleureux remerciements aux sociétés COSELEC et INGELEC pour le sponsoring de l'événement.

La FENELEC à l'honneur à la 3ème MME à l'UIR Rabat

Le Président de la FENELEC M. Ali EL HARTI a prononcé le mot d'ouverture de la 3ème Conférence internationale sur la Mécanique, les Matériaux et la Construction (MME-2024) organisée les 20 & 21 Mai 2024 à l'initiative de l'Université Internationale de Rabat (UIR), en collaboration avec la Société Marocaine de Matériaux, Mécanique et Énergie (S3ME), ainsi que les partenaires de l'Université de Tunis El Manaren, l'Université Chouaib Doukkali et l'Université de Lorraine.

L'expertise et le leadership de la FENELEC dans le domaine de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables sont incontestables. Elle joue un rôle clé dans le développement de projets industriels au Maroc. Et c'est à juste titre que la Fédération est reconnue comme l'acteur principal dans le domaine des énergies renouvelables, de l'électricité et de l'électronique au Maroc, ainsi qu'en Afrique.



La présence du Président EL HARTI en tant qu'orateur d'ouverture de la conférence a été une opportunité inestimable pour les participants de bénéficier de son expérience et de sa vision dans le domaine des énergies renouvelables.

Dans son allocution devant un parterre de scientifiques de grande facture venant des 4 coins du Monde, le Président EL HARTI a insisté sur l'adéquation Université - Entreprise ; tant la première œuvre dans le domaine de la Recherche ouvrant les voies de développement et de business à la seconde ; en témoigne le secteur de fabrication des batteries à base de phosphate faisant du Maroc une destination de prédilection.

La mise à l'honneur de la FENELEC dans ce grand rendez-vous scientifique est rendue possible par l'entremise de Pr. Salah Eddine JALAL Président de la Commission de la FENELEC en charge de la Formation, l'Innovation et les Relations avec l'Université.

Réunion élargie du Bureau Exécutif de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC

Le Bureau Exécutif de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC a tenu sa réunion mensuelle élargie à tous ses membres le jeudi 9 mai 2024 à 14h00 à l'hôtel Grand Mogador à Casablanca, dont l'objectif est de partager le plan d'actions triennal du Bureau avec l'ensemble des membres de l'Association, d'écouter leurs attentes et doléances et de favoriser la création d'une synergie et d'une complémentarité entre les fabricants.



Les membres de l'Afem/FENELEC ont également suivi l'évolution des actions menées par le Bureau concernant les dossiers prioritaires tels que ceux liés au Câble électrique CCA, au Développement du Made in Morocco, aux Enjeux de la Décarbonisation et aux Mécanismes d'incitation du Gouvernement au bénéfice des entreprises marocaines.

Plusieurs décisions sont prises à l'issue de la rencontre, notamment :

- Recenser auprès des membres de l'Association leurs propositions de baisse des droits de douane sur les intrants non fabriqués au Maroc.
- Adresser une 2ème fois aux membres de l'Afem/FENELEC le recueil des mécanismes d'appui aux entreprises.
- Partager les comptes rendus des réunions du Bureau Exécutif avec les membres de l'Association à jour de leurs cotisations.
- Organiser des visites régulières aux unités de fabrication des membres de l'Afem/FENELEC. La première visite d'unité de fabrication sera faite lors de la prochaine réunion du Bureau Exécutif de l'Association à INGELEC le mercredi 26 juin 2024 à 15h00.

Réunion finale de restitution du projet de tarification de l'excédent d'électricité

Dans la suite des réunions de concertation tenues durant les mois de mars et avril 2024 concernant la fixation du tarif de vente de l'excédent d'électricité produite dans le cadre de l'autoproduction ou de la loi 13-09, l'Agence Nationale de Régulation de l'Énergie (ANRE) a organisé une dernière réunion dédiée à la restitution de la phase de concertation avec les parties prenantes, notamment l'Amisole/FENELEC, le mardi 28 mai 2024 à 10h30 au siège de l'Agence à Rabat.



M. ELKOHEN Fouad et Mme ZNIBER Wahba, respectivement Président et Vice-présidente de l'Amisole, ont pris part à cette dernière réunion consacrée à la présentation et à la discussion autour de la synthèse des échanges tenus lors des précédentes réunions, ainsi qu'à la présentation des orientations générales pour la tarification de l'excédent.

Réunion mensuelle de la Commission Normalisation et Réglementation

La 2ème réunion de la Commission Normalisation et Réglementation (N&R) de la FENELEC pour le mandat 2024-2026 s'est déroulée le jeudi 23 mai 2024 au siège de la FENELEC, sous la présidence de M. Al Eabbas EL ALAQUI TALIBI qui d'emblée met en avant l'importance du suivi du plan d'action de la Commission.



Le projet de contrôle des installations électriques avant mise sous tension (CIEAMST) a été identifié comme une priorité majeure pour la Fédération et le secteur. Pour accélérer son développement, la Commission a décidé de créer une sous-commission qui lui sera dédiée. Cette initiative vise à adopter une nouvelle approche basée sur la normalisation et la certification marocaines. Les actions prévues incluent la collaboration avec l'Imanor pour homologuer une nouvelle version de la norme NM 061.100 et élaborer un schéma de certification des installations électriques. Une réflexion sera menée sur l'instauration du certificat NM pour les installateurs. En outre, un benchmark sera réalisé avec des pays ayant des systèmes de contrôle similaires, et l'examen d'un ancien projet élaboré par la FENELEC est envisagé.

En matière de normalisation, certification et réglementation, la permanence de la FENELEC assure une veille normative constante et gère les demandes d'informations provenant de l'IMANOR et autres partenaires. Ces informations sont ensuite diffusées aux membres de la Fédération. Une cellule dédiée au suivi des normes (ISO, IEC et ARSO) a été constituée.

Par ailleurs, un séminaire de sensibilisation sur l'importance de la normalisation et de la réglementation sera organisé en collaboration avec l'IMANOR pour expliquer aux membres de la Fédération les processus d'homologation, les démarches de certification NM, ainsi que les aspects de la normalisation africaine et internationale.

Enfin, la Commission N&R a jugé nécessaire d'engager une action avec la Direction de Protection du Consommateur, de la Surveillance du Marché et de la Qualité (DPCSMQ) pour clarifier certaines zones d'ombre liées au Certificat de Conformité (CoC). Cette initiative pourrait se concrétiser parallèlement au séminaire de sensibilisation prévu.

Lancement de la plateforme Morocco Jobs Accelerator

Le ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences a lancé, en partenariat avec le World Economic Forum (WEF), l'initiative « Morocco Jobs Accelerator » le vendredi 31 mai 2024 à Marrakech.

Le Morocco Jobs Accelerator est le fruit d'une collaboration stratégique entre ce ministère et le WEF. Par cette initiative novatrice, une plateforme d'échange et de collaboration sans précédent est créée, réunissant les acteurs clés des secteurs public, privé et associatif. Son objectif principal est d'aborder les défis cruciaux de l'employabilité et de l'entrepreneuriat au Maroc.



La rencontre de Marrakech, à laquelle la FENELEC a pris part, a été l'occasion pour les participants de découvrir en détail les objectifs et les ambitions de la nouvelle plateforme Morocco Jobs Accelerator. Cette plateforme permet également de discuter des meilleures pratiques, des tendances émergentes et des solutions innovantes dans le domaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat au Maroc.

Pour rappel, en Mai 2023, le Maroc a signé un accord avec le WEF pour la mise en place de la plateforme « Jobs Accelerator », un espace d'accélération et d'expertise mondiale pour soutenir les initiatives d'envergure en matière d'emploi. Ainsi, le Royaume a rejoint une mouvance mondiale regroupant plus de 165 partenaires institutionnels de haut niveau, 400 entreprises leaders dans leurs secteurs et 45 gouvernements.

Les activités de cet accord s'articulent autour de six axes : "croissance économique et transformation", "travail, salaires et création d'emplois", "éducation, compétences et apprentissage", "diversité, équité et inclusion", "risques globaux" et "économies équitables".

Assemblée Générale Ordinaire de la CGEM

Conformément aux stipulations de l'article 17.4 de ses Statuts, la CGEM a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le lundi 27 mai 2024 à 14H30 à Casablanca.



L'AGO a délibéré sur les points suivants :

- Rapport moral de l'exercice 2023 ;
- Rapport financier de l'exercice 2023 ;
- Rapport du Commissariat Aux Comptes sur l'exercice 2023 ;
- Approbation des comptes et quitus
- Reconduction de la mission du Commissaire Aux Comptes.

Après discussions et débats, l'AGO à son unanimité, a accordé quitus plein à la Présidence et au Conseil d'Administration de la Confédération pour leur gestion en 2023.

Rencontre FENELEC avec des délégations étrangères

Dans le cadre de la promotion à l'internationale des activités de ses membres, la FENELEC a mis en avant leur savoir-faire lors de deux événements majeurs tenus au siège de la CGEM à Casablanca, le mercredi 22 mai 2024

Rencontre avec une délégation du Burundi.

S'inscrivant dans le cadre de la semaine de promotion économique de la République du Burundi au Maroc, la réunion vise à créer une plateforme de rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays, présentant ainsi les opportunités d'investissement et identifiant les secteurs porteurs susceptibles de favoriser le développement des échanges

La délégation burundaise est composée des représentants de la Chambre fédérale de commerce et d'industrie du Burundi (CFCIB), du Ministère du Commerce, des Transports, de l'Industrie et du Tourisme, ainsi que de l'Agence de Développement du Burundi (ADB)

Des étapes clés ont été identifiées, notamment la création d'un comité mixte l'élaboration d'une feuille de route pour la promotion économique dans plusieurs secteurs dont le secteur électrique la mise en place d'un conseil d'affaires et l'organisation d'un forum d'affaires maroco-burundais.

Ces initiatives visent à renforcer les liens économiques et à promouvoir des partenariats durables entre les deux pays

Session d'information sur la 10ème édition de SelectUSA Investment Summit 2024

Le Département Américain du Commerce organise la dixième édition du SelectUSA Investment Summit, qui se déroulera du 23 au 26 juin 2024 au National Harbor dans le Maryland. Cet événement de premier plan vise à encourager les investissements directs étrangers aux États-Unis en offrant une plateforme unique pour les rencontres entre chefs d'entreprise et pour la présentation des opportunités et des mécanismes facilitant l'investissement aux USA.



Il s'adresse aux investisseurs et chefs d'entreprises de toutes tailles, grandes entreprises, TPME et startups, qui souhaitent s'établir ou étendre leurs activités aux États-Unis.

L'équipe commerciale du Consulat Général des États-Unis à Casablanca a animé une session d'information pour expliquer les enjeux et les opportunités d'affaires offertes par cet événement. Pour vous inscrire et obtenir plus d'informations, veuillez visiter : <https://www.selectusasummit.us/>

5ème édition du Prix des Emirats pour l'Énergie

La FENELEC et ses membres ont été invités par Dr Laila BENALI, Ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable, à prendre part à la conférence de presse de lancement de la 5ème édition du Prix des Emirats pour l'Énergie (Emirates Energy Award) qui s'est tenue le Mercredi 29 mai 2024 à Casablanca.



Une importante délégation d'entreprises de notre Fédération, opérant dans les Énergies Renouvelables et Efficacité Énergétique, ont assisté à cet événement à l'heure tête M. Fouad EL KOHEN, Vice-président de la FENELEC et Président de l'Amisole/FENELEC.

Ce prix qui se tient sous le patronage de SA Cheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, Vice-président et Premier ministre des Émirats arabes unis et Gouverneur de Dubaï, met la lumière sur les bonnes pratiques et les travaux innovants dans le domaine de l'efficacité énergétique, l'énergie alternative, la durabilité et la protection de l'environnement.

Il vise également à valoriser les efforts déployés par les secteurs public et privé dans le domaine de l'efficacité énergétique et ses applications, ainsi que l'encouragement l'enseignement, de la recherche scientifique dans le domaine de l'énergie. De plus, un prix spécial sera accordé aux contributeurs actifs dans ce domaine.

Plusieurs organismes publics et privés marocains ont décroché des prix d'or durant les éditions précédentes. Pour plus d'informations sur ce prestigieux Award visitez le site web : <https://emiratesenergyaward.com>.

Vers une Flotte Nationale de Marine Marchande

En réponse aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qu'Allah Le Glorifie lors du Discours du 6 novembre 2023 à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte, le Ministère du Transport et de la Logistique a lancé une étude visant à constituer une flotte nationale de marine marchande. Cette initiative confiée à un cabinet spécialisé, s'inscrit dans le cadre de la transformation de la façade atlantique en un hub de rayonnement continental et international, en dotant les provinces du Sud des infrastructures nécessaires à leur développement économique.

La FENELEC, représentée par M. Karim Khalil, Coordinateur de sa Filière Éclairage, a participé à une séance d'échanges avec les consultants du cabinet, le jeudi 9 mai à la CGEM.

Les discussions ont porté sur l'identification des problèmes du secteur privé marocain avec l'offre navale actuelle, la justification de la nécessité d'une flotte nationale, l'identification des lacunes dans l'offre navale nationale et régionale, ainsi que sur les segments spécifiques où une flotte nationale pourrait être compétitive. De plus, les participants ont analysé les opportunités de l'initiative Atlantique pour le secteur privé marocain et ses synergies avec une flotte nationale.- Analyse des opportunités offertes par l'initiative Atlantique en faveur des pays du Sahel pour le secteur privé marocain, et les synergies potentielles avec une flotte maritime nationale.

Les attentes de la FENELEC ont été clairement exprimées, soulignant la nécessité d'une flotte nationale pour améliorer la compétitivité et développer les exportations des fabricants et exportateurs dans les secteurs de l'électronique, de l'électricité et de l'éclairage.

Assemblée Générale Ordinaire de GIAC TECHNOLOGIES

Conformément à ses dispositions statutaires, le Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil GIAC Technologies, présidé par la FENELEC, a tenu son Assemblée Générale Ordinaire annuelle le Mercredi 22 mai 2024 à 15H00 au siège de la FENELEC.



L'AGO a délibéré sur les points suivants : Rapport moral de l'exercice 2023 ; Rapport financier de l'exercice 2023 ; Rapport du Commissariat Aux Comptes sur l'exercice 2023.

Après discussions, l'AGO a accordé, à l'unanimité, quitus plein à la Présidence et au Comité de Gestion pour leur gestion lors de l'exercice 2023.

Commission Agréments ONEE-BE

La Commission Agrément Entreprises CAE de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie à deux reprises en ce mois de Mai 2024 en l'occurrence le lundi 20 et le jeudi 23, en présence du représentant de la FENELEC.

Elle a examiné plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements, extensions et retrait d'agréments.

Nous interpellons nos membres sur l'importance de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique, afin de limiter le nombre d'échanges avec le service agrément de l'ONEE car une fois le nombre d'échanges inscrit dans la nouvelle procédure est dépassé, le dossier sera rejeté.

Nous tenons à avertir nos membres concernant certains intermédiaires proposant leurs services pour la préparation de dossiers d'agréments. Des incidents réels ont mis en lumière que ces individus ont falsifié certains documents, entraînant par la suite le retrait de plusieurs agréments.

Nos membres prétendant au renouvellement de leurs agréments doivent prêter beaucoup d'importance à la constitution de leurs dossiers de références, en particulier lors de la période de leur dernier agrément car il y va de l'octroi d'un renouvellement d'agrément pour une durée de 3 ans ou 5 ans. Il est fortement recommandé de présenter des attestations de références datées et une consistance de travaux détaillée.

Il est également hautement recommandé de vérifier l'authenticité des attestations et documents constituant vos dossiers d'agréments.

Activités de certification & normalisation nationale, africaine et internationale.

◆ Certification NM

La deuxième réunion du comité consultatif sur le projet de Règles de certification NM des lampadaires solaires s'est tenue le mardi 21 mai 2024 à 10h30 au siège de l'IMANOR. Cette session était consacrée à l'examen des commentaires reçus de divers acteurs. Le coordinateur de la Filière éclairage de la FENELEC et la représentante de la Commission normalisation et réglementation de la FENELEC ont longuement échangé sur les remarques. D'autres réunions sont prévues pour définir les règles de certification et le référentiel normatif, notamment le PNM 06.8.001. **A Suivre.**



◆ Normalisation nationale

La Commission nationale de Normalisation des Produits Electriques (CN33) a tenu sa réunion le Mardi 28 mai 2024 à 10h00 au siège de l'IMANOR pour examiner deux Projets de Normes Marocaines (PNM) :

- PNM 06.8.001, Lampadaires solaires pour l'éclairage public - Exigences et méthodes d'essais ;
- PNM IEC 62717, Modules de LED pour éclairage général - Exigences de performance. (IC 06.7.240)

Les membres de la FENELEC ont présenté leurs remarques sur le PNM 06.8.001, élaboré suite à une demande de certification NM pour les lampadaires solaires. Une autre réunion sera programmée pour étudier ce PNM. **A Suivre.**

◆ Normalisation Africaine :

Dans le cadre de la participation nationale aux efforts de normalisation africaine, l'Organisation Africaine de Normalisation (ARSO) et la Commission Africaine de Normalisation Electrotechnique (AFSEC) ont créé le comité technique ARSO/AFSEC JTC1 sur l'accès à l'électricité à partir des énergies renouvelables, composé de trois sous-comités dédiés à l'énergie solaire, à l'énergie hydraulique et à l'énergie éolienne.

Dans ce contexte, l'ARSO a convié l'Imanor, en tant que représentant du Royaume du Maroc en son sein, à nommer des experts marocains pour participer aux sous-comités susmentionnés. La FENELEC a demandé à ses membres d'exprimer leur intérêt dans ce sens.

Dans le cadre de l'amélioration du processus d'harmonisation des normes africaines, l'Organisation Régionale Africaine de Normalisation (ARSO) soumet pour examen la deuxième édition du Modèle Africain d'Harmonisation des Normes (ASHAM). Ce document fournit les principes et procédures pour l'harmonisation des normes africaines. A cette fin, les membres de la FENELEC sont destinataires d'un courrier les invitant à soumettre leurs commentaires sur ce document avant le **17 juin 2024**.

◆ Normalisation internationale

– La Commission Electrotechnique Internationale (IEC)

Dans le cadre du partenariat avec la Commission Africaine de Normalisation Electrotechnique (AFSEC), le Centre Régional Afrique de l'IEC (IEC-AFRC) a organisé un webinaire-formation auquel les membres FENELEC ont pris part le 27/05/2024 sous le thème "Potentiel de l'hydrogène vert en Afrique et exigences de développement" animé par le Comité Egyptien de Normalisation Electrotechnique.

L'IEC organise chaque année, en marge de son Assemblée Générale, un atelier international pour les jeunes professionnels, visant à favoriser les échanges autour de la normalisation et de l'évaluation de la conformité dans le domaine de l'électrotechnique. Les membres du COMELEC intéressés et éligibles peuvent manifester leur intérêt pour figurer sur la shortlist, qui sera soumise à l'IEC pour la sélection finale des participants à l'atelier "Young Professional 2024". Cet événement se tiendra lors de la 88ème Assemblée Générale de l'IEC à Édimbourg, Royaume-Uni, du 21 au 25 octobre 2024. Les candidatures doivent être déposées avant le **19 juin 2024**. Les entreprises et organismes intéressés peuvent contacter la FENELEC ou l'Imanor.

– ISO :

L'Imanor qui représente le Maroc auprès de l'ISO est membre « P » de plusieurs comités, a le droit d'émettre des commentaires sur les projets de normes élaborés par ces comités et a l'obligation d'émettre la position du Maroc sur ces documents avant leur publication définitive sur les projets de normes suivants élaborés par.

le sous-comité ISO/TC 207/SC 7 chargé de la normalisation dans le domaine de la gestion des gaz à effet de serre, du changement climatique et des activités associées, a élaboré le projet d'amendement de norme ISO 14064-1:2018/ DAM 1 : Gaz à effet de serre – Partie 1: Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre - AMENDEMENT 1

Le 11/07/2024 est la date butoir fixée par l'Imanor pour recevoir les commentaires.

Documents disponibles <https://url.me/BNS2K> ou sur Qr code suivant :



ISO_14064-1_2018

Publication de la version définitive des ST D25-L25 et ST D26-L26

Date d'entrée en vigueur prévue le **1er Octobre 2024**.

Dans le cadre de l'opération de mise à jour des ST N° D25-L25 et N° D26-L26 relatives aux Relais de Mesure et Dispositifs de Protection Départ et Arrivée, menée par l'ONEE-BE en collaboration avec la FENELEC et les fabricants/fournisseurs concernés, les versions finales des dites ST sont publiées sur le site Internet de l'ONEE-BE, pour une date d'entrée en vigueur prévue le **1er Octobre 2024**.

• ST N° D25-L25 :

<http://www.one.org.ma/FR/doc/dam/Tetes/ST/ST%20D25-L25%20-%20Edition%20Mars%202024.pdf>

• ST N° D26-L26 :

<http://www.one.org.ma/FR/doc/dam/Tetes/ST/ST%20D26-L26%20-%20Edition%20Mars%202024.pdf>



ST N° D25-L25



ST N° D26-L26

Nouvelle adhésion à la FENELEC

1 dans l'Association des Industries Solaires et Eoliennes Amisole/FENELEC

La Société INEE représentée par son Directeur Général M. EL HAJHOUI Mohammed Amin

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

المملكة المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي والإبتكار

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة

Royaume du Maroc
Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable

المملكة المغربية
وزارة الطاقة والتنمية المستدامة

elec expo

17^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATION INDUSTRIELLE

27-30 NOVEMBRE 2024

FOIRE INTERNATIONALE DE CASABLANCA AMDIE EN FACE DE LA MOSQUÉE HASSAN II

EneR Event

12^e SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ORGANISATEUR

FEDERATION NATIONALE DE L'ELECTRICITE DE L'ELECTRONIQUE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Tronica Expo

11^e SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRONIQUE, LA SECURITE ELECTRONIQUE, LE BATIMENT INTELLIGENT, L'AVIONIQUE, LA MECATRONIQUE ET L'AERONAUTIQUE

ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ

FENELEC INFO N°185 – Mai 2024